

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 434 du 12 juillet 2016

Conclusion de l'Agenda Social : il faudra se mobiliser à la rentrée !

Mercredi 6 juillet s'est tenue la réunion conclusive de l'agenda social du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A cette occasion le SNTRS-CGT a lancé avec la FSU et Solidaire une campagne d'action intitulée : « SOS enseignement supérieur et recherche, précarisés, paupérisés » avec l'objectif de mobiliser à la rentrée de septembre la communauté de l'enseignement supérieur et recherche pour résorber la précarité par la création d'emploi, l'augmentation des salaires et des primes et l'amélioration des grilles de carrière. Le budget doit augmenter de 3,5 milliards par an pendant 10 ans.

La situation budgétaire est si critique que la conférence des présidents d'université (CPU) vient de tirer un signal d'alarme en appelant à l'automne à des actions organisées par les présidents d'université.

Lors de la réunion du 6 juillet au ministère, deux annonces ont été faites par le chef de cabinet de la ministre. La carrière des catégories A (assistant ingénieur et ingénieur d'études) et A+ (ingénieurs de recherche – chercheurs et enseignants chercheurs) sera traitée cet automne.

Pour les primes le gouvernement a tranché : le Rifseep sera mis en œuvre pour les IT et ITRF à partir de septembre 2017. Le ministère a obtenu un budget complémentaire, encore non chiffré, pour relever les primes des IT au même niveau que celles des ITRF voire des personnels de l'AENES. Sans notre action qui refusait à la fois le Rifseep et le statu quo, sans nos revendications d'alignement de nos primes sur le reste des primes de la fonction publique, cette enveloppe budgétaire n'aurait jamais été accordée ; même le directeur de cabinet a reconnu que notre demande d'augmentation de prime pour les IT était justifiée.

Nous continuons à dénoncer la mise en place d'un régime indemnitaire individualisé et clientéliste. Nous nous battons pour que cette enveloppe serve à augmenter la prime de base pour tous les personnels et pour imposer une mise en œuvre du Rifseep qui ne fasse pas exploser les collectifs de travail.

Nous continuons également à revendiquer une revalorisation des primes pour tous : ingénieurs, techniciens et chercheurs au même niveau que le reste de la fonction publique.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée, pour construire ensemble des actions, pour défendre nos revendications : emploi, rémunération, grilles statutaires pour les personnels précaires et titulaires de la recherche et l'enseignement supérieur public.

Déclaration du SNTRS-CGT sur l'agenda social du MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et recherche) à l'occasion de la réunion du 6 juillet concluant les groupes de travail (GT) du premier semestre 2016 [Lire la suite](#)